



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"ROSIE" PAR LA COMPAGNIE MISS O'YOUK LE
SAMEDI 30 MAI 2026 A 10H30 ET 16H A LA
SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-26-029
EN DATE DU 15 JANVIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison culturelle 2026-2027 ;

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Miss O'youk représentée par Madame Audrey Lahille, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 8, rue de Paris – 94220 CHARENTON LE PONT, le samedi 30 mai 2026 à 10h30 et 16h à la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Miss O'youk représentée par Madame Audrey Lahille, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 8, rue de Paris – 94220 CHARENTON LE PONT, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Rosie » le samedi 30 mai 2026 à 10h30 et 16h à la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille trois cent trente-sept euros et 20 centimes (1 337,20 € T.T.C.) les deux représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260115-lmc1H13895H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/01/2026 Date de Publication : 19/01/2026
--